

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été rédigé par la direction conformément au paragraphe 65 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Il doit être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) de 2018-2019. Il n'a été soumis à aucun audit ni examen externe, ni encore à l'approbation du comité d'audit.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat d'« exceller selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de soins de santé du Canada, et générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Intitulé [Feuille de route pour la recherche : exploiter l'innovation au profit de la santé des Canadiens et de l'amélioration des soins](#), le plan stratégique des IRSC expose la vision de l'organisme, qui consiste à tirer parti de l'excellence et à accélérer l'innovation en santé selon trois orientations stratégiques, soit :

- 1) promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue de la recherche en santé et de l'application des connaissances;
- 2) mobiliser les acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de la recherche en santé;
- 3) parvenir à l'excellence organisationnelle.

Pour plus de détails sur le mandat et les programmes des IRSC, consultez le [Budget principal des dépenses \(partie II\)](#) et le [Plan ministériel](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été rédigé par la direction selon une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice 2018-2019. Ce rapport trimestriel a été rédigé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre du processus de rapport sur les résultats ministériels. Cependant, les

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent accordées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Ce rapport trimestriel exprime les résultats de l'exercice financier actuel en comparaison des autorisations fournies dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2018-2019 ainsi que les rajustements de budget approuvés par le Conseil du Trésor au 30 septembre 2018.

2.1 Faits saillants financiers – état des autorisations (voir la section 5)

Comme les tableaux ci-après l'illustrent, au 30 septembre 2018, les autorisations totales à la disposition des IRSC ont augmenté de 59,3 millions de dollars (5,5 %) comparativement au 30 septembre 2017. Cette hausse est attribuable aux facteurs suivants :

- investissement de 43,9 millions de dollars annoncé dans le budget de 2018 pour accroître le soutien à la recherche en santé et contribuer aux activités de la Fondation Gairdner;
- augmentation de 7,4 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Le financement de ces programmes varie d'une année financière à l'autre, et les IRSC se voient accorder des fonds pour chaque concours distinct selon la correspondance des projets des candidats retenus avec le mandat de recherche en santé de l'organisme. Les IRSC ont reçu un financement supplémentaire pour le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (9,1 millions de dollars) et pour les Chaires d'excellence en recherche du Canada (3,5 millions de dollars), compensé par une diminution des fonds pour les centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) (3,7 millions de dollars) et pour le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E) (1,5 million de dollars);
- augmentation de 4,7 millions de dollars annoncée dans le budget de 2017 pour le Programme des chaires de recherche Canada 150;
- augmentation de 2,5 millions de dollars annoncée dans le budget de 2017 pour l'adaptation aux effets des changements climatiques;
- augmentation de 2 millions de dollars annoncée dans le budget de 2017 pour soutenir la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances;
- augmentation de 0,4 million de dollars sous forme de transferts nets provenant d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers; contrebalancée par une
- diminution de 1,4 million de dollars du report du budget de fonctionnement;
- diminution de 0,2 million de dollars au titre des autorisations législatives attribuables aux organismes centraux et à d'autres redressements.

Les autorisations totales utilisées au 30 septembre 2018 ont aussi augmenté de 22,2 millions de dollars (4,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable au paiement de subventions s'inscrivant dans les nouveaux programmes susmentionnés. Les IRSC ont utilisé 46,4 % (46,9 % en 2017-2018) de leurs autorisations disponibles durant le deuxième trimestre, ce qui correspond à leur régime de dépenses annuel.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

Tableau 2.1.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par crédit voté
(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	% utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	56 296	26 616	47,3 %	54 377	25 639	47,2 %	3,5 %	3,8 %
Crédit 5 – Subventions	1 084 432	502 770	46,4 %	1 027 149	48 465	46,9 %	5,6 %	4,4 %
Autorisations législatives	5 936	2 834	47,7 %	5 819	2 909	50 %	2 %	(2,6 %)
Total	1 146 664	532 220	46,4 %	1 087 345	510 013	46,9 %	5,5 %	4,4 %

Tableau 2.1.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre (T2) par crédit voté
(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	% utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	56 296	13 301	23,6 %	54 377	12 932	23,8 %	3,5 %	2,9 %
Crédit 5 – Subventions	1 084 432	314 511	29 %	1 027 149	302 190	29,4 %	5,6 %	4,1 %
Autorisations législatives	5 936	1 417	23,9 %	5 819	1 454	25 %	2 %	(2,5 %)
Total	1 146 664	329 229	28,7 %	1 087 345	316 576	29,1 %	5,5 %	4 %

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Les autorisations totales disponibles sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1,9 million de dollars (3,5 %) au 30 septembre 2018 par rapport à l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- augmentation de 3 millions de dollars des fonds de fonctionnement annoncée dans le budget de 2018 pour l'accroissement du soutien à la recherche en santé et contribuer aux activités de la Fondation Gairdner;

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

- augmentation de 0,2 million de dollars des fonds de fonctionnement annoncée dans le budget de 2017 pour l'adaptation aux effets des changements climatiques;
- augmentation de 0,1 million de dollars des fonds de fonctionnement annoncée dans le budget de 2017 pour le soutien à la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances; contrebalancée par
- diminution de 1,4 million de dollars du report du budget de fonctionnement.

Les autorisations relatives aux dépenses de fonctionnement utilisées depuis le début de l'année ont augmenté d'un million de dollars (3,8 %) principalement en raison d'une hausse des dépenses de location et de l'acquisition de matériel et d'outillage. Les hausses sont attribuables à une augmentation des coûts d'abonnement et du soutien informatique découlant du moment du paiement des factures et de l'achat de matériel de stockage.

Les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté 0,4 million (2,9 %) comparativement à l'exercice précédent, principalement en raison de l'achat de matériel de stockage au deuxième trimestre de l'exercice 2018-2019.

Crédit 5 – Subventions

Les autorisations totales disponibles sous le crédit 5 – Subventions ont augmenté d'environ 57,3 millions de dollars (5,6 %) au deuxième trimestre par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- augmentation de 40,6 millions des fonds de subventions annoncée dans le budget de 2018 pour accroître le soutien à la recherche en santé et contribuer aux activités de la Fondation Gairdner;
- augmentation de 7,4 millions des fonds de subventions résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Les IRSC ont reçu un financement supplémentaire pour le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada et les Chaires d'excellence en recherche du Canada (9,1 et 3,5 millions respectivement), contrebalancé par une diminution du financement pour les centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) et le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E) (3,7 millions et 1,5 million respectivement);
- augmentation de 4,7 millions des fonds de subventions annoncée dans le budget de 2017 pour le Programme des chaires de recherche Canada 150;
- augmentation de 2,3 millions des fonds de subventions annoncée dans le budget 2017 pour l'adaptation aux effets du changement climatique;
- augmentation de 1,9 million des fonds de subventions annoncée dans le budget 2017 pour le soutien à la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances;
- augmentation de 0,4 million de dollars sous forme de transferts nets provenant d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers.

Les dépenses cumulatives en subventions ont augmenté de 21,3 millions de dollars (4,4 %) par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des paiements de subventions, elle-même entraînée par la hausse des autorisations disponibles. Exprimées en pourcentage, les autorisations liées aux subventions utilisées au deuxième trimestre de 2018-2019 (46,4 %) concordent avec celles utilisées à mi-chemin de l'exercice précédent (46,9 %).

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

Les autorisations liées aux subventions utilisées au cours du deuxième trimestre de 2018-2019 ont aussi augmenté de 12,3 millions de dollars (4,1%) par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des autorisations disponibles.

Les dépenses générales au 30 septembre 2018 correspondent aux attentes de la direction.

Autorisations législatives

Les autorisations législatives budgétaires (qui représentent la contribution des IRSC aux régimes d'avantages sociaux des employés) disponibles ont augmenté de 0,1 million de dollars (2,0 %) d'une année à l'autre. Cette légère augmentation des autorisations législatives disponibles est attribuable aux facteurs suivants :

- augmentation de 0,3 million des autorisations législatives annoncée dans le budget de 2018 pour accroître le soutien à la recherche en santé et contribuer aux activités de la Fondation Gairdner; contrebalancée par
- diminution de 0,2 million au titre des autorisations législatives attribuables aux redressements applicables aux organismes centraux.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le deuxième trimestre de 2018-2019 représentent 47,7 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui est attendu étant donnée la répartition égale de ces dépenses tout au long de l'exercice.

2.2 Faits saillants financiers – état des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 6)

Au 30 septembre 2018, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient augmenté de 59,3 millions de dollars (5,5 %) par rapport à celles de l'exercice précédent en raison de la hausse du financement reçu. Les autorisations totales utilisées au 30 septembre 2018 ont augmenté de 22,2 millions de dollars (4,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Les tableaux 2.2.1 et 2.2.2, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Subventions), illustrent une analyse plus détaillée de ces augmentations.

Tableau 2.2.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par type de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	% utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	44 566	24 028	53,9 %	42 880	23 808	55,5 %	3,9 %	0,9 %
Autres dépenses de fonctionnement	17 666	5 422	30,7 %	17 316	4 740	27,4 %	2,0 %	14,0 %
Subventions	1 084 432	502 770	46,4 %	1 027 149	481 465	46,9 %	5,6 %	4,4 %
Total	1 146 664	532 220	46,4 %	1 087 345	510 013	46,9 %	5,5 %	4,4 %

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

Tableau 2.2.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre (T2) par type de dépenses

(en milliers de dollars)

	2018-2019			2017-2018			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	% utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	44 566	12 390	27,8 %	42 880	12 351	28,8 %	3,9 %	0,3 %
Autres dépenses de fonctionnement	17 666	2 328	13,2 %	17 316	2 035	11,8 %	2,0 %	14,4 %
Subventions	1 084 432	314 511	29,0 %	1 027 149	302 190	29,4 %	5,6 %	4,1 %
Total	1 146 664	329 229	28,7 %	1 087 345	316 576	29,1 %	5,5 %	4,0 %

Personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel pour la période ayant pris fin le 30 septembre 2018 ont augmenté de 1,7 million de dollars (3,9 %) par rapport à l'exercice précédent. Les autorisations disponibles pour les autres dépenses de fonctionnement ont aussi augmenté de 0,3 million (2,0 %) comparativement à l'exercice précédent. Ces augmentations sont attribuables aux facteurs suivants :

- financement additionnel annoncé dans le budget de 2018 pour accroître le soutien à la recherche en santé et contribuer aux activités de la Fondation Gairdner (1,6 million – Personnel et 1,7 million – Autres dépenses de fonctionnement);
- financement additionnel annoncé dans le budget de 2017 pour l'adaptation aux effets du changement climatique (0,1 million – Personnel et 0,1 million – Autres dépenses de fonctionnement);
- financement additionnel annoncé dans le budget de 2017 pour soutenir la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances (0,1 million – Personnel); contrebalancé par
- diminution du report du budget de fonctionnement (1,4 million – Autres dépenses de fonctionnement);
- diminution des autorisations législatives attribuables aux organismes centraux (0,2 million – Personnel).

Les autorisations pour les dépenses liées au personnel utilisées depuis le début de l'année ont augmenté de seulement 0,2 million (0,9 %) comparativement à l'exercice précédent, et les autorisations utilisées pour les mêmes dépenses durant le deuxième trimestre ont augmenté de 0,04 million (0,3 %). Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel au terme du deuxième trimestre (53,9 %) est raisonnable pour ce type de dépense et se compare à l'exercice précédent (55,5 %).

Les autorisations pour les autres dépenses de fonctionnement utilisées depuis le début de l'année ont augmenté de 0,7 million (14,4 %) comparativement à l'exercice précédent, et les autorisations utilisées pour les mêmes dépenses durant le deuxième trimestre ont augmenté de 0,3 million (14,4 %) comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Ces augmentations sont attribuables au moment du paiement

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

des factures d'abonnement et d'entretien pour des technologies de l'information (location) et à l'achat de matériel de stockage (acquisition de matériel et d'outillage).

Subventions

Les autorisations disponibles pour la période terminée le 30 septembre 2018 ont augmenté de 57,3 millions (5,6 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux fonds additionnels pour la recherche en santé (voir section 2.1). Les autorisations utilisées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018 ont aussi augmenté de 21,3 millions (4,4 %) en raison de la hausse des paiements de subvention découlant de l'augmentation des autorisations disponibles. Exprimées en pourcentage, les autorisations liées aux subventions utilisées au deuxième trimestre de 2018-2019 (46,4 %) concordent avec celles utilisées au 30 septembre de l'exercice précédent (46,9 %).

2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les autres faits saillants non financiers du deuxième trimestre de 2018-2019, mentionnons les suivants :

- Le 24 juillet 2018, Mme Sonia Sidhu, députée de Brampton–Sud, au nom de l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé, a annoncé un investissement de 9,3 millions de dollars du gouvernement du Canada par le biais des IRSC lors d'une visite à l'Hôpital St. Michael, où trois des projets de recherche seront basés. Le programme, nommé Initiative sur les essais cliniques novateurs, comprendra un financement supplémentaire de 13,3 millions de dollars de partenaires, pour un investissement total de 22,6 millions de dollars. L'investissement soutiendra sept projets de recherche au cours des quatre prochaines années de façon à leur permettre d'étudier une variété de problèmes de santé qui préoccupent les Canadiennes et les Canadiens :
 - Réduire l'incidence des ulcères du pied diabétique, l'un des effets indésirables les plus communs et les plus redoutés du diabète, qui peut mener à une amputation s'il n'est pas traité;
 - Réduire le nombre de radiographies et de tests préopératoires inutiles administrés aux patients;
 - Soutenir les médecins pour améliorer les pratiques de prescription d'opioïdes et d'antibiotiques;
 - Réduire le taux d'obésité infantile en réexaminant la consommation de lait faible en gras comparativement au lait entier;
 - Améliorer les soins et les résultats pour les patients admis aux soins intensifs;
 - Aider les patients atteints de multiples maladies complexes à s'orienter dans le système de soins de santé;
 - Améliorer les soins pour les jeunes adultes présentant un premier épisode de psychose, comme la schizophrénie, et favoriser leur rétablissement.
- Le 26 juillet 2018, en appui à la santé mentale du personnel de la sécurité publique du Canada, la ministre de la Santé et l'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, ont annoncé le lancement d'un concours de subventions Catalyseur pour la recherche sur les blessures de stress post-traumatique (BSPT) chez le personnel de la sécurité publique. Cet investissement de 2,3 millions de dollars servira à financer un maximum de 15 projets de recherche visant à renforcer et à élargir la base de données dont nous aurons besoin pour orienter la création de politiques et de programmes qui améliorent le bien-être mental et la résilience du

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

personnel de la sécurité publique. Les projets viseront à mieux comprendre, à détecter et à prévenir les BSPT chez le personnel de la sécurité publique, et à en atténuer les effets.

- Le 13 août 2018, la ministre de la Santé a annoncé un investissement de 378,1 millions de dollars dans 405 projets de recherche aux quatre coins du pays. Cet investissement dans la recherche en santé stimule l'économie canadienne et crée des emplois de haute qualité pour la classe moyenne. Chaque tranche de 100 millions de dollars investie dans la recherche en santé représente 1 800 emplois pour des chercheurs et des stagiaires. Les projets sélectionnés sont financés dans le cadre du programme de subventions Fondation, où les IRSC ont investi 101,1 millions de dollars dans 36 subventions de recherche visant à aider des chercheurs établis à monter et à mettre en œuvre des programmes de recherche en santé, et dans le cadre du programme de subventions Projet, où les IRSC ont investi 277 millions de dollars dans 369 subventions visant à soutenir des chercheurs à divers stades de leur carrière dans l'exécution de projets couvrant toute la diversité de la recherche en santé. Quatre-vingt-deux subventions ont été accordées à des chercheurs en début de carrière (ceux qui ont été nommés à un premier poste universitaire depuis moins de cinq ans), et onze subventions ont été accordées à des projets axés sur la recherche en santé autochtone.

3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, les activités des IRSC sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de programmes et de services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, les progrès technologiques et scientifiques, l'évolution des priorités du gouvernement et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Depuis que les risques organisationnels pour 2018-2019 ont été cernés, des changements importants ont eu lieu à des postes de direction clé au niveau du conseil d'administration, du comité de la haute direction et du comité élargi de la haute direction. Ces changements entraîneront des révisions à l'orientation stratégique, aux priorités et à la gouvernance des IRSC.

Les IRSC sont résolus à appliquer un processus discipliné et intégré de gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. Deux fois par année et en s'appuyant sur les pratiques exemplaires de l'organisme, ils mettent à jour un profil de risque organisationnel (PRO) qui propose une réaction proactive pour gérer et surveiller les risques et faire en sorte qu'ils soient en mesure d'opérationnaliser leurs activités, d'atteindre les résultats escomptés et de remplir leur mandat. Les IRSC veillent à l'atténuation et à la surveillance des risques cernés dans leur PRO de la façon suivante :

R1 – Gouvernance efficace pour la prise de décisions : *Il est possible que, compte tenu du changement de la direction des IRSC et du manque de clarté entourant les rôles de gouvernance, les membres, les communications et les processus, les IRSC soient incapables de maximiser leur fonctionnalité ou de surmonter les obstacles à la prise de décisions efficace.*

Depuis que ce risque a été cerné, de nombreux changements ont eu lieu, y compris la nomination du nouveau président des IRSC, de la vice-présidente aux programmes de recherche, et de plusieurs nouveaux membres du conseil d'administration (CA). De plus, la *Loi sur les IRSC* a été mise à jour pour renforcer la gouvernance et les opérations. À mesure que les IRSC s'adapteront à ces changements, les rôles et

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

responsabilités en matière de gouvernance organisationnelle seront réexaminés pour limiter les risques et soutenir la conception du nouveau plan stratégique des IRSC.

R2 – Priorisation stratégique et opérationnelle efficace : *Il est possible que, sans processus adéquats pour assurer une priorisation efficace, les IRSC soient incapables à l'avenir d'exercer leurs fonctions principales (responsabilité essentielle et programmes) tout en conservant une capacité suffisante pour composer avec les nouvelles possibilités ou menaces.*

Les IRSC travaillent avec leurs intervenants internes, les membres de leur conseil d'administration, leurs instituts, leurs partenaires et le milieu scientifique pour fixer les priorités de l'organisation sous la direction du nouveau président en entamant l'élaboration du nouveau plan stratégique, qui sera soutenu par les activités de planification opérationnelle. Le plan est axé sur la mise en œuvre de la *Loi sur les IRSC* pour améliorer les systèmes de santé et/ou les résultats de santé dans ces secteurs prioritaires pour les Canadiens.

R3 – Optimisation des ressources humaines actuelles : *Il existe un risque que, sans stratégies proactives pour attirer et retenir des talents clés, les IRSC n'aient pas les ressources humaines nécessaires pour exercer leurs activités principales et répondre aux priorités futures, et qu'ils perdent leur avantage concurrentiel comme employeur.*

Depuis que ce risque a été cerné, les IRSC ont lancé l'initiative de gestion des talents afin d'optimiser leur plan en matière de ressources humaines (RH) de sorte à attirer, à engager, à développer et à retenir les gens de talent en appui à la réalisation de leurs objectifs opérationnels. Une nouvelle directrice générale des Ressources humaines a été nommée. Sous sa direction, l'Unité des RH travaille à mettre à jour le modèle de prestation de services de ressources humaines afin d'élaborer et de mettre en œuvre un plan opérationnel en matière de RH d'une durée de trois ans, lequel devrait permettre aux IRSC de disposer des capacités et des ressources voulues pour accomplir leur mandat.

R4 – Optimisation des technologies : *Il existe un risque que les IRSC soient incapables de générer des données de haute qualité et de se doter de processus opérationnels et de systèmes modernes s'ils n'arrivent pas à adopter les nouvelles technologies, à tirer profit des technologies actuelles et à intégrer ces systèmes pour exercer leurs fonctions principales.*

Depuis que ce risque a été cerné, les trois organismes subventionnaires ont convenu d'adopter une approche concertée à l'égard de la mise en œuvre d'une solution de gestion des subventions unique visant à mieux permettre aux IRSC de maintenir leurs activités actuelles et de soutenir de nouveaux processus opérationnels. Un nouveau directeur général, Gestion de l'information, Technologies et Sécurité/dirigeant principal de l'information a été nommé. Sous sa direction, les IRSC ont complété leur plan stratégique triennal en matière de technologie et ont commencé à se concentrer sur leur plan de mise en œuvre.

4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 27 septembre 2018, Thérèse Roy, dirigeante principale des finances des IRSC et vice-présidente à la planification et à la gestion des ressources humaines, a annoncé qu'elle prendra sa retraite de la fonction publique le 21 décembre 2018.

Le 4 octobre 2018, le Dr Michael Strong, président des IRSC, a annoncé la nomination de la Dre Tammy J. Clifford au poste de Vice-présidente, Programmes de recherche. La nomination est entrée en vigueur le 29 octobre 2018.

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

[original signé par]

[original signé par]

Michael J. Strong, MD, FRCPC, FAAN, MACSS
Président

Thérèse Roy, FCPA, FCA (Québec)
Dirigeante principale des finances
Vice-présidente, Planification et gestion des
ressources

Ottawa, Canada
Le 29 novembre 2018

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

5. État des autorisations (*non audité*)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019*	Crédits utilisés pendant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits utilisés pour l'exercice terminé le 31 mars 2018*	Crédits utilisés pendant le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	56 296	13 301	26 616	54 377	12 932	25 639
Crédit 5 – Subventions	1 084 432	314 511	502 770	1 027 149	302 190	481 465
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 936	1 417	2 834	5 819	1 454	2 909
Autorisations budgétaires totales	1 146 664	329 229	532 220	1 087 345	316 576	510 013

* N'incluent que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

6. Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (*non audité*)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2018-2019			Exercice 2017-2018		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 *	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 sept. 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 sept. 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel	44 566	12 390	24 028	42 880	12 351	23 808
Transports et communications	6 473	584	2 084	4 409	546	1 908
Information	343	104	197	546	123	210
Services professionnels et spécialisés	7 814	1 062	1 700	9 843	1 220	1 742
Location	1 763	210	693	1 261	80	435
Services de réparation et d'entretien	57	91	91	58	5	5
Services publics, fournitures et approvisionnement	308	37	39	144	18	21
Acquisitions de matériel et d'outillage	908	343	567	1 055	70	308
Paiements de transfert	1 084 432	314 511	502 770	1 027 149	302 190	481 465
Autres subventions et paiements	-	(103)	51	-	(27)	111
Dépenses budgétaires totales	1 146 664	329 229	532 220	1 087 345	316 576	510 013

*N'incluent que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.